

Un enjeu important pour le NPD

En juin 2013, Marjolaine Boutin-Sweet, porte-parole du NPD en matière de logement présentait la motion suivante à la Chambre des communes : « Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait [...] maintenir et élargir [...] l'investissement fédéral dans le logement social. » Ceci inclurait le renouvellement de l'enveloppe budgétaire destinée aux accords fédéraux d'exploitation à long terme des logements sociaux, pour préserver les subventions et assurer les fonds nécessaires à la rénovation des immeubles.

Dans la foulée du projet de loi C-400, rejeté par les conservateurs, qui visait à établir une stratégie pancanadienne sur le logement, le NPD a lancé une vaste tournée sur le logement à travers le Canada. Cette tournée nous permet de rencontrer et de discuter avec les différents groupes et organismes locaux sur les enjeux de logement.

Le NPD a aussi présenté le projet de loi C-241 qui reconnaît à l'individu le droit à un logement adéquat, à un prix raisonnable et sans obstacle injustifié, tel que ratifié par le Canada dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.



Marjolaine Boutin-Sweet

Députée de Hochelaga
Porte-parole de l'Opposition officielle en matière d'infrastructure et de logement
2030, boul. Pie-IX, bureau 225
Montréal, QC H1V 2C8
Tél. : 514 283-2655
Télééc. : 514 283-6485
marjolaine.boutin-sweet@parl.gc.ca
www.marjolaineboutinsweet.npd.ca

 [marjolaineboutinsweet](https://www.facebook.com/marjolaineboutinsweet)

 [@MarjBoutinSweet](https://twitter.com/MarjBoutinSweet)



Un enjeu important pour le NPD

La fin des conventions de logement :

Qu'est-ce que ça veut dire?

Quels impacts pour les Canadiens?

Que pouvez-vous faire?

Qui sont vos alliés?



La fin des conventions de logement : Qu'est-ce que ça veut dire?

Le logement constitue un déterminant majeur de la santé et du bien-être des ménages canadiens. Depuis les années 1970, le gouvernement fédéral, via la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), finance le logement social par l'entremise de suppléments au loyer et d'ententes hypothécaires. Ces ententes de 35 à 50 ans ont été conclues entre les fournisseurs de logements sociaux (coop, OBNL, HLM) et la SCHL pour s'assurer que les coûts associés aux loyers restent abordables.

Or, certaines de ces ententes ont commencé à prendre fin et force est d'admettre que de nombreux projets ne sont pas financièrement viables. De 2006 à 2013, près de 45 000 logements sociaux ont été affectés par la fin des ententes. En 2017, le nombre de ménages touchés sera près de 140 000. Malgré cela, le gouvernement conservateur refuse de s'engager à renouveler les montants associés à ces ententes. À terme, en 2030, c'est 1,7 milliard \$ qui seront retirés du financement du logement social, un montant qui équivaut à 85% du budget fédéral

en habitation. Un montant d'autant plus étonnant compte tenu que la SCHL avait justement généré des profits de 1,72 milliards \$ au cours de son année financière 2012.

Quels impacts pour les Canadiens?

Le non-renouvellement des conventions pourrait avoir de graves conséquences pour les ménages à faible revenu. Dans certains cas au Québec, les loyers pourraient augmenter de 200\$, voire 300\$ par mois. Cette situation poussera de nombreuses personnes vers une plus grande précarité.

Inévitablement, ce sont les provinces et les municipalités qui se retrouveront à payer la facture. La Fédération canadienne des municipalités (FCM) estime qu'un logement social sur trois, soit 200 000 à travers le Canada, pourrait disparaître avec la fin de ces ententes.

Il faut aussi ajouter que selon les propres estimations du gouvernement fédéral, en 2011, 40% des ménages locataires canadiens consacraient 30% ou plus de leurs revenus pour se loger. ■

Que pouvez-vous faire?

Pour plus d'information sur cette problématique, sur la tournée pancanadienne du NPD sur le logement ou pour signer la pétition en ligne, rendez-vous au

marjolaineboutinsweet.npd.ca/logement-et-itinerance

www.p.npd.ca/logement-social

Autres campagnes :

FCM

(Fédération canadienne des municipalités)
www.fcm.ca/crisedulogement

FRAPRU

(Front d'action populaire en réaménagement urbain)
www.frapru.qc.ca

CHRA-ACHRU

(Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine)

www.chra-achru.ca

FHCC

(Fédération de l'habitation coopérative du Canada)
www.chfcanada.coop